

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVORY AGRI »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
palmeraie, Lot 288, Ilot CITE SIPIM 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY AGRI »

Objet : L'Agriculture, la production agricole, l'import et l'export de produit divers et de produits agricoles, le négoce de produit divers et généralement, toutes opérations commerciales, financière industrielle, mobilières et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ou susceptible d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
palmeraie, Lot 288, Ilot CITE SIPIM 4

Dirigeant(s) M GAFFARI GREGORY AWAD (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B13-10214 du 12/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66030/GTCA/RC/2023 du 12/09/2023

